

Des politiciens sous écoute **L'affaire Mousseau-Bergevin**

Gilles Gallichan

Scandales

Numéro 83, automne 2005

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7052ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gallichan, G. (2005). Des politiciens sous écoute : l'affaire Mousseau-Bergevin. *Cap-aux-Diamants*, (83), 29–31.



DES POLITICIENS SOUS ÉCOUTE

L'AFFAIRE MOUSSEAU-BERGEVIN

Intérieur d'une chambre du Château Frontenac. Carte postale Illustrated Port Card Co. Montréal, vers 1910. (Fonds Simon Beaugard, Archives de Cap-aux-Diamants).

PAR GILLES GALLICHAN

Quoi de tel pour un nouveau quotidien qui désire faire sa place sur la scène journalistique que la révélation d'une affaire juteuse de pots-de-vin et de corruption politique? Et, pour faire la démonstration éclatante de la vénalité des politiciens et s'assurer l'exclusivité du dossier, pourquoi ne pas simplement tendre un piège bien appâté? Et, puisque le XX^e siècle offre de nouvelles technologies qui fascinent les foules, telles que le téléphone et l'écoute à distance, pourquoi ne pas s'en servir pour le triomphe de la moralité publique? Voilà en résumé les ingrédients de l'affaire Mousseau-Bergevin qui a fait les manchettes au Québec au début de l'année 1914.

À cette époque, le Parti libéral est solidement installé au pouvoir depuis plus de seize ans et sir Lomer Gouin dirige le Québec depuis bientôt neuf ans. Aux élections générales de 1912, il a fait élire 63 députés contre 16 du côté de l'opposition conservatrice qui a pour chef Joseph-Mathias Tellier, un juriste peu flamboyant,

mais intègre et respecté. On compte aussi deux députés indépendants, dont le coloré député de Montmagny, Armand Lavergne.

Depuis longtemps, des doutes et des rumeurs circulent sur l'intégrité de la classe politique québécoise. On a souvent dénoncé en Chambre la collusion entre des hommes d'affaires, des députés et des ministres que l'on accuse d'avoir une morale très vacillante devant les bénéfices, les gratifications et les enveloppes dodues. Le gouvernement n'offre aucune prise à ces attaques et se vante d'une gestion scrupuleuse des deniers publics. Il en veut pour preuve un surplus d'un demi-million de dollars sur un budget total qui, à l'époque, est de l'ordre de 8,5 millions.

LE PIÈGE

À l'automne 1913, paraît à Montréal un nouveau quotidien indépendant, mais plus près des conservateurs que des libéraux, le *Montreal*

Daily News. À l'affût d'une nouvelle qui ferait connaître le journal, E. Nichols et Brenton A. MacNab, respectivement président-directeur et rédacteur en chef, décident d'investir une somme considérable – près de 50 000 \$, dit-on – pour piéger les politiciens qui siègent au comité des bills privés à Québec.

On engage alors des détectives privés américains de New York qui se présentent dans la capitale bien habillés, cigare au bec, jouant l'assurance des capitalistes qui connaissent la musique. Ces faux hommes d'affaires veulent obtenir du gouvernement un projet de loi privé créant une supposée entreprise d'expositions et d'événements publics : la Montreal Fair Association of Canada. Ils demandent dans leur *bill* d'être exemptés des contraintes législatives de la province sur le jeu, les courses et le commerce d'alcool. Pour faire comprendre le sérieux de leurs intentions, ils ont en poche, et en grosses coupures, des arguments convaincants.

La première cible est le député de Soulanges et président du comité permanent des bills privés, Joseph-Octave Mousseau. On le rencontre privément à la chambre 369 du Château Frontenac. Les dispenses législatives demandées sont grosses, mais on lui remet les sommes d'argent qui pourront calmer les scrupules de ses collègues du comité et des conseillers législatifs qui devront à leur tour étudier le bill. Ce que le député Mousseau ignore, c'est que des micros Marconi sont dissimulés dans la pièce et captent les conversations grâce à un appareil appelé «détectaphone». Dans une chambre voisine, des sténographes assermentés, récepteurs

aux oreilles, transcrivent mot à mot toutes les conversations qui pourront être déposées en preuve.

L'occasion faisant le larron, le député Mousseau tombe dans le piège comme une mouche dans le miel. Le 11 décembre 1913, naïvement, il parraine lui-même le bill privé 158, créant la Montreal Fair Association of Canada. Le projet de loi passe sans encombre l'adoption de principe. On l'envoie au comité des bills privés d'où il revient sans le moindre amendement le 16 décembre. Après le congé des fêtes, on étudie le bill au Conseil législatif où il est présenté par l'honorable Achille Bergevin, de la division de Salaberry. Sans doute avec quelques sourires entendus, le bill passe aisément au comité du Conseil et est adopté en troisième lecture, le 16 janvier 1914.

Le piège se referme et le mardi 20 janvier, le *Daily Mail* annonce qu'il publiera le lendemain des révélations prouvant la corruption politique à Québec. Mousseau et Bergevin réalisent alors qu'ils sont tombés dans une souricière. À la séance du jeudi 22 janvier, l'affaire éclate en Chambre et Armand Lavergne demande la convocation à la barre de la Chambre des journalistes du *Daily Mail* et la création d'un comité spécial pour faire la lumière sur cette sordide affaire.

LE «DÉTECTAPHONE»

Les ruses technologiques qui ont coincé les politiciens fascinent le public et on discute abondamment du fonctionnement de ce fameux «détectaphone» camouflé dans les murs

Le Château Frontenac vu de la terrasse Dufferin. Carte postale photographique, vers 1914. (Fonds Simon Beaugard, Archives de Cap-aux-Diamants).



du Château Frontenac. Fin janvier, les citoyens se bousculent dans les tribunes de l'Assemblée pour assister aux séances houleuses où Armand Lavergne harcèle les responsables. L'opposition conservatrice garde une prudente réserve en attendant les enquêtes. En fait, le chef de l'opposition, J.-M. Tellier, craint que certains de ses députés, membres du comité ciblé, n'aient aussi mis la patte dans la confiture.

Le 27 janvier, les patrons du *Montreal Daily Mail*, Nichols et MacNab comparaissent devant les députés pour expliquer leurs motivations et répondre de leurs méthodes peu orthodoxes de journalisme d'enquête. L'affaire met le gouvernement dans l'eau chaude, mais sir Lomer Gouin peut limiter les dégâts car, par bonheur, dans la chambre 369 du Château, Mousseau n'a pas nommé désigné tous les bénéficiaires des pots-de-vin. Cependant, quelques têtes doivent tomber. Le 29 janvier, Mousseau démissionne et une grave et providentielle maladie le cloue à son lit; il ne peut donc pas témoigner devant le comité parlementaire chargé de l'affaire. Achille Bergevin et un autre conseiller législatif également compromis, Louis-Philippe Bérard, démissionnent à leur tour.

Le gouvernement contre-attaque en accusant le journal de manœuvres déloyales non seulement contre le gouvernement, mais contre les institutions et la classe politique tout entière. Les séances du comité parlementaire d'enquête sont des plus animées. En février, Charles Lanctôt, assistant du procureur général, également impliqué dans l'affaire, s'attaque physiquement au journaliste Brenton A. MacNab et doit quelques jours plus tard lui présenter des excuses publiques.

Toute la presse, à l'envi, commente l'affaire et certaines plumes bien acérées, comme celle du journaliste Jules Fournier, égratignent solidement le gouvernement. La session se termine dans le brouhaha de l'affaire et le fameux bill incriminant est jeté aux orties législatives et ne reçoit pas la sanction du lieutenant-gouverneur.

Damase Potvin, journaliste à la Tribune de la presse à titre de correspondant de *La Patrie* et esprit caustique à ses heures, rassemblera ses notes sur l'affaire Mousseau et publiera quelques mois plus tard sous le pseudonyme «Graindesel», un «roman de mœurs», *Le Membre*, relatant dans une fiction drolatique les rebondissements de cet incroyable épisode de l'histoire parlementaire.

La crise mondiale et la Grande Guerre ont rapidement et complètement éclipsé cet éton-



Joseph-Octave Mousseau (1875-1965). Député libéral de Soulanges à l'Assemblée législative (1904-1916). Raphaël Ouimet. *Biographies canadiennes-françaises*, Montréal, 1922, p. 236. (Archives de Cap-aux-Diamants).

nant scandale, alliant les dernières techniques modernes de l'époque au trafic d'influence, qui, lui, n'a pas d'âge. L'affaire fut si bien oubliée que le gouvernement libéral conserva très longtemps ses confortables majorités parlementaires; même qu'Achille Bergevin a pu revenir en politique et se faire élire dans Beauharnois, en 1919. Quant à J.-O. Mousseau, il poursuivit sa carrière d'avocat, évoluant avec aisance dans les milieux financiers. Il s'éteignit paisiblement à 90 ans, en 1965. ♦

Pour en savoir davantage :

Jean-Charles Bonenfant. «La première table d'écoute au Québec», dans *Les Cahiers des Dix*, n° 40 (1975), p. 87-111.

Damase Potvin. *Le «Membre». Roman de mœurs politiques québécoises*. Québec, *L'Événement*, 1916, 159 p.

Le site de l'Assemblée nationale :

<http://www.assnat.qc.ca/debats-reconstitues/rd13l2se/intro.html>

■ Gilles Gallichan est historien.